

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1646

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Affaires extérieures ou confusion intérieure?

Les déclarations des membres du gouvernement se suivent et se contredisent sans dessiner une position commune, à quelques semaines du vote sur Schengen.

Appelé à se prononcer le 5 juin sur un objet de politique extérieure de première importance, le citoyen suisse risque de perdre sa sérénité s'il tente de prendre en compte les divers messages émanant de la Berne fédérale. A moins d'un mois de la votation sur Schengen-Dublin, petit inventaire non exhaustif de quelques faits et gestes.

- Le 8 mai à Rafz, accompagné d'un huissier symbolisant l'Etat, Christoph Blocher fait l'éloge des frontières et d'une neutralité armée forte, dans les termes que l'on sait.
- Quatre jours plus tard, Samuel Schmid, même parti, même gouvernement, président de la Confédération, annonce qu'il veut réduire le noyau dur de l'armée à 18 500 hommes. Ce qui implique de facto une profonde transformation de la milice classique et, à terme, une coopération militaire accrue avec nos voisins.
- Le même Samuel Schmid, dans son versant eurosceptique par contre, affirme le 11 mai dans *Le Temps* qu'un «oui à Schengen permettra d'éviter de rediscuter de l'adhésion».
- Position inverse de Micheline Calmy-Rey, qui a déclaré, lors de son bilan après 100 jours au gouvernement, que «les négociations bilatérales nous rapprochent de l'Europe, et donc de l'adhésion».
- Lors de l'émission *Infrarouge* de la TSR, ce même 11 mai, offensive des élus du parti de Samuel Schmid qui, en parfaite contradiction avec l'analyse de leur conseiller fédéral, invoquent la déclaration de Micheline Calmy-Rey pour justifier leur refus de Schengen.
- Quant à Joseph Deiss, s'exprimant le 26 janvier dans la presse allemande, il voit le débat européen reprendre bientôt: «Nous présenterons un rapport sur les conséquences possibles d'une adhésion à l'UE en 2006» affirme-t-il à la *HandelsZeitung*.
- Opposition de Samuel Schmid qui, dans son intervention du 11 mai, infirme cette annonce, estimant que ce rapport ne sera pas présenté avant longtemps.

continue en page 2

Sommaire

Les actionnaires réclament davantage de transparence.
page 2

Les propositions suisses de libéralisation
des services à l'OMC.
page 3

Le livre de Sommaruga et Strahm commenté par DP.
Premier volet consacré à l'immigration.
pages 4 et 5

Le service public exporte ses compétences.
L'armée se modernise petit à petit.
page 6

Le Feuilleton d'Anne Rivier, seizième épisode.
page 8

Schengen

Le vote du 5 juin doit faire apparaître que l'UDC ne dispose pas de capacité de blocage. Il faut donc mettre la barre d'une majorité de «oui» à 60%. C'est la marge de sécurité d'un pays qui se veut gouvernable.

Edito page 3